



Le 17 septembre 2009, plusieurs salariés du notariat d'Ile de France sont venus manifester devant La Bourse avec les salariés de l'automobile, de l'éducation ou de la banque!

Le 17 septembre 2009 aura été une journée importante pour l'avenir des luttes sociales en France.

A l'appel des syndicats CGT Goodyear, Continental, Mollex, New Fabris..., des fédérations de la Chimie, de la Métallurgie CGT, rejoints par l'union départementale CGT de Paris et la Fédération des Sociétés d'études CGT, à l'origine **en défense des emplois et des conditions de travail des salariés de la filière automobile, cette matinée de solidarité devant la Bourse de Paris a été un franc succès et a largement débordé ses objectifs premiers.**

Elle est devenue une manifestation pour la défense de l'emploi en France, la hausse des salaires, pour l'interdiction des licenciements, la protection des libertés salariales, et le refus de la lutte contre la criminalisation des mouvements syndicaux.

Il faut remercier les collègues et camarades qui ont initié cette matinée d'action importante!

Plus de 6.500 manifestants venus de toute la France s'étaient rassemblés, qui ont défilé de l'Opéra à la Bourse!

Parmi eux, des enseignants, des hospitaliers, des personnels de banque, **mais aussi, et c'est un beau succès, de nombreux salariés du notariat d'Ile de France, venus à l'appel de la CGT NOTARIAT**, (parfois un peu perdus dans cette foule et qui n'ont pas pu retrouver le groupe!)

Ils étaient eux aussi venus **crier leur ras-le-bol des licenciements dits "économiques"**, en douce, sans caméra ni "J.T.", *dans une branche où la rémunération moyenne annuelle nette d'un patron est de 220.000 euros*, et où certaines études font **des millions d'euros de bénéfices nets** (distribuant souvent tout à leurs associés).

Crier leur ras-le-bol de salaires souvent bas, qui n'augmentent plus, pour les employés, les techniciens *et même parfois, pour les cadres*, qui n'ont pas vu la couleur des profits immobiliers engrangés ces dix dernières

années mais doivent maintenant subir toutes les restrictions.

Crier leur ras-le-bol aussi de leurs conditions de travail: de plus en plus de pression psychologique, de temps contraints, d'heures supplémentaires impayées, de chantage à l'emploi, d'incitation patronale à la loi du silence (*"vous savez, le notariat est un petit milieu, réfléchissez à l'avenir ...tout le monde se connaît"*).

- Il y a quelques mois, c'était "la crise financière" qui servait de prétexte.

A ce jour, elle aura déjà fait **plus de 800 victimes depuis novembre 2008 en France, plus de 800 licenciés "économiques"**. Sans compter toutes les modifications de contrat de travail et les "ruptures conventionnelles négociées"! Les dossiers qui arrivent devant les prudhommes ou l'inspection du travail soulignent souvent le vide abyssal quant aux justifications des difficultés économiques de l'étude.

Et bien souvent, les employeurs se croient autorisés à licencier au seul motif que *"c'est la crise, tous les journaux le disent et nous avons une perte de volume d'affaires depuis 3 mois..."* Pensez-vous!

Sans parler des temps réduits imposés, avec des réductions de salaires parfois sans proportion.

- Le chômage partiel? Vous n'y songez pas!

Et d'ailleurs, **le patronat du notariat a refusé, cette année encore, contre la demande de la plupart des syndicats, de signer l'accord national sur l'indemnisation du chômage partiel**, faisant ainsi des salariés de sa branche des salariés ayant souvent encore moins de droits que leurs collègues de la filière auto, là où, il y a encore quelques années l'heure était au paternalisme et au régime spécial!

Comme disent certains patrons sans plus se cacher *"Le notariat à la papa", c'est fini!*

- **Aujourd'hui, c'est la grippe A**, grâce à laquelle le patronat a bien l'intention d'essayer d'imposer le "télétravail" et autres joyeusetés!

Attention! Les circulaires et appels se succèdent dans différentes Chambres des notaires de France pour inciter vivement les notaires à mettre en place les mesures décrites par la scandaleuse circulaire du Ministère du travail en date du 3 juillet 2009.

Il faut RESISTER ET REFUSER CETTE ARNAQUE! Non, il ne faut pas accepter le télétravail. Non, ce n'est pas un progrès social. *Dans quelles conditions travaillerez-vous chez vous? Avez-vous un bureau? Et si vos enfants sont à la maison, comment ferez-vous? Croyez-vous que vous vivrez bien d'être isolé des collègues? Et quand vous voudrez revenir au bureau, dans quelles conditions cela se fera-t-il?*

Et cela va plus loin encore, certaines chambres des notaires poussent la délicatesse jusqu'à proposer à leurs adhérents, aux patrons, **des stages pour apprendre à "manager" leurs collaborateurs "en période de crise"** (sic)!

Il y a quelques mois c'était une vague de stages en France pour apprendre aux patrons à tirer le meilleur parti du "droit social" pour "faire face à la crise" (sic)!

Trop nombreux sont ces patrons qui pensent que "*les caractéristiques de la situation économique actuelle*" (sic) leur imposent d'être *toujours plus performants dans la gestion* "de leurs "collaborateurs" et de leurs clients.

Le salarié devient un "collaborateur" qu'il faut "manager" de façon "encore plus performante", au même titre que "les clients".

CA SUFFIT!

L'abattage social dans le notariat ne va pas s'arrêter là; soyez-en sûrs. Soyez- sûrs aussi que vous ne retrouverez pas ce que vous aurez perdu sans lutter. Ne croyez plus que l'âge d'or du notariat va revenir, cette fois-ci, c'est fini si on ne se bat pas TOUS ENSEMBLE.

Le 7 octobre prochain, la CGT relaie un appel MONDIAL à manifester pour l'emploi, de bons salaires, les libertés syndicales, et de bonnes conditions de travail. Il y aura des manifestations à Paris mais aussi dans toute la France.

La CGT - NOTARIAT (Fédération des sociétés d'études) appelle donc à continuer cette journée par le 7 octobre 2009 et invite TOUS LES SALARIES DU NOTARIAT A SE RASSEMBLER, A CONTINUER DE SE SYNDIQUER EN NOMBRE, A FAIRE GREVE, DANS LEURS ETUDES S'ILS LE PEUVENT, ET A DESCENDRE DANS LA RUE.

La CGT NOTARIAT appelle également de ses vœux *une unité INTERSYNDICALE SANS FAILLE ET DETERMINEE POUR FAIRE FACE AUX AGRESSIONS PATRONALES, avec des EXIGENCES REVENDICATIVES FORTES!*

Renseignez-vous auprès de vos unions locales ou départementales CGT, ou auprès de vos sections syndicales, pour les lieux et horaires de manifestations, invitez vos collègues, et inscrivez-vous rapidement auprès de la Fédération des sociétés d'études - Branche Notariat.

LA CGT, PARTOUT, UNE FORCE A VOS COTES!